



RAPPORT D'ACTIVITES CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉES ET DES AÎNÉS DE NAMUR ANNEE 2024

AVANT PROPOS

L'année 2024 était balisée par une échéance électorale importante, le renouvellement des Collège et Conseil communaux. Dès lors, le CCCA avait entrepris, courant 2023, de rencontrer des représentants des six groupes politiques présents au Conseil communal dont les échanges ont ensuite été résumés dans un « mémorandum » communiqué à la presse ainsi qu'à chaque membre du Conseil communal.

Celui-ci a été confronté aux programmes respectifs des différents partis de manière à y déceler les concordances relevées sur des matières aussi diverses et variées que :

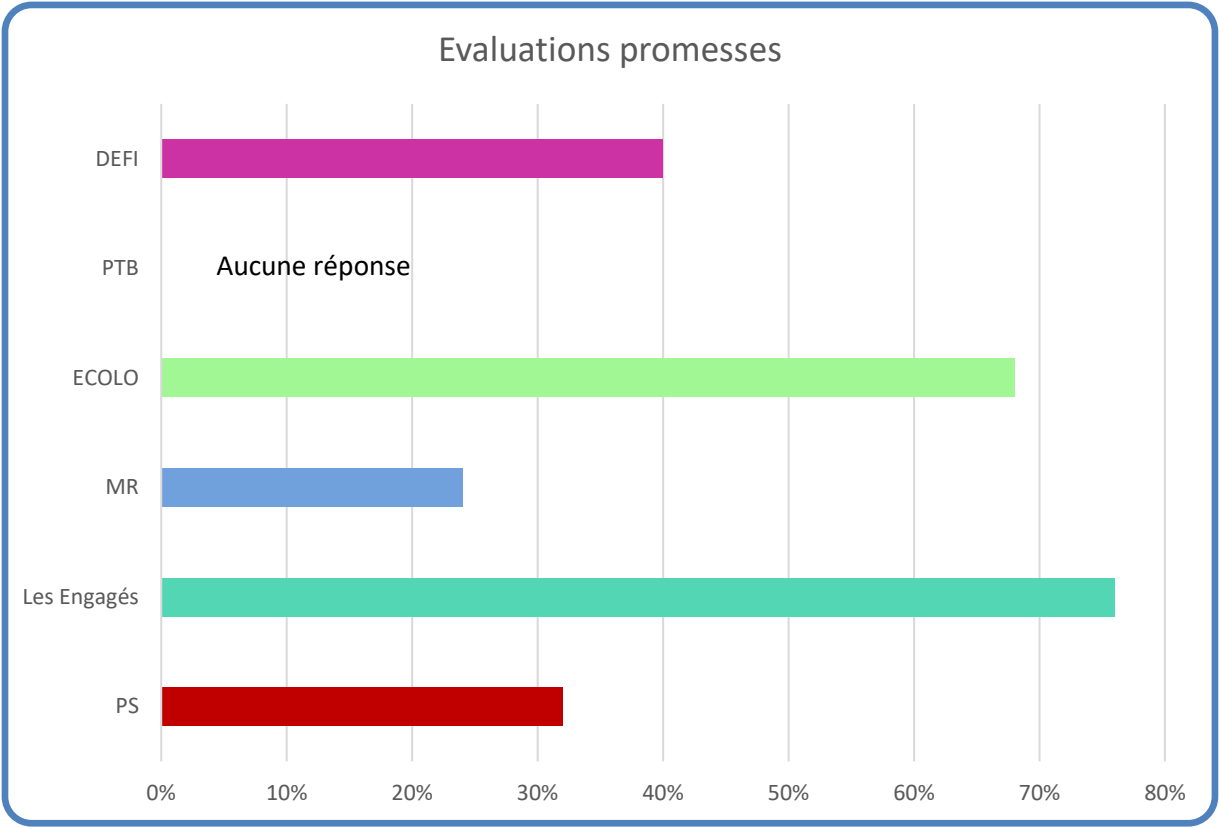
- ✓ Le fonctionnement du CCCA et ses relations avec les Autorités communales
- ✓ Le budget du CCCA et son autonomie financière
- ✓ La place du CCCA dans l'expression de la démocratie
- ✓ L'offre de transports en commun
- ✓ L'extension du piétonnier
- ✓ La sécurité dans l'espace public
- ✓ L'accessibilité aux commerces et lieux de culture
- ✓ L'accessibilité aux soins de santé
- ✓ L'isolement et le lien social
- ✓ L'accompagnement humain à l'accès au numérique et à l'information en général
- ✓ La lutte contre l'âgisme et la facilitation des relations entre groupes d'âges différents

Les engagements pris sont résumés ci-après sous forme graphique et leur réalisation effective sera suivie tout au long de la mandature qui vient de s'ouvrir. De même, les retombées des différents dossiers introduits auprès de l'autorité communale seront évaluées afin d'en dresser le bilan à l'échéance de 2025, fin de la mandature actuelle du CCCA.

Il s'agit en ordre principal de :

- La mise en évidence des attentes des aînés et aînées et de la population en général ;
- La participation dynamique des aînés et aînées ;
- Du développement d'une politique intergénérationnelle ;
- De la promotion du savoir-faire et du savoir-être des personnes âgées ;

Ces questions sont d'importance considérant que la population namuroise aînée passera de 26.500, soit 26% de la population en 1985 à 42.000, soit 36% de la population en 2035.



Afin que toutes et tous se reconnaissent dans les actions qu’il mène, le CCCA s’appuie sur l’ouverture vers les autres, le développement des complémentarités, le respect mutuel, la fiabilité et la transparence.

Résumé de la période en quelques chiffres :

Année	Séances plénières	Commission « Bien être et santé »	Commission « Mobilité, sécurité et environnement »	Commission « Actions intergénérationnelles »
2024	10	9	7	10

Grâce à l’arrivée progressive de nouveaux membres en remplacement des départs et démissions, le présentéisme en séance plénière s’est élevé à 70 %.

Le Bureau (organe de gestion du CCCA) s'est, quant à lui, réuni dix fois sur l'année ; son rôle est de préparer les séances plénières et de coordonner le travail des commissions.

QU'AVONS-NOUS REALISE EN 2024 ?

• VADA (Ville Amie des Aîné·e·s)

Le CCCA a joué un rôle moteur dans la préparation, l'exécution et l'analyse d'une étude « **VADA** » dont les conclusions ont été rendues publiques en juin 2024.

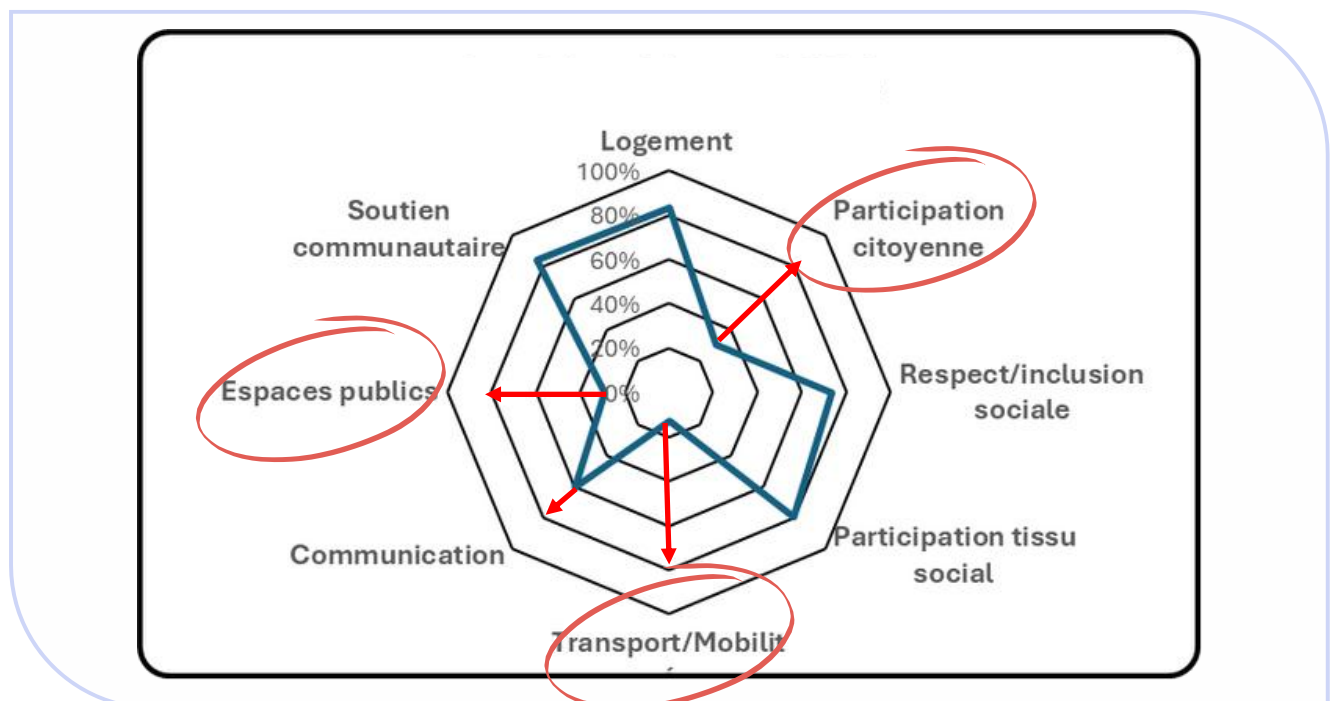
Pour connaître les attentes de nos aîné·e·s, un questionnaire a été diffusé, le plus largement possible. Il comportait 30 questions couvrant 8 thématiques :

- **Mobilité** : Difficultés pour les seniors se déplaçant en transport en commun. Accessibilité des trottoirs et propreté affectant le sentiment de sécurité.
- **Participation citoyenne** : Souci de ne pas savoir ce qui existe, manque de diffusion de l'information. Problème à travailler pour améliorer la **communication**.
- **Contacts intergénérationnels** : Actions menées dans les écoles, à développer pour briser les préjugés.
- **Bien-être et santé** : Promotion du maintien à domicile des aînés. Rassembler les fiches dans un guide électronique à jour.
- **Logement** : Pas de problème majeur relevé.

Pleine réussite ! 1051 réponses, en complète cohérence avec la répartition de la population par localités ont été collectées. Les résultats sont globalement positifs ; cependant, la **mobilité** et la **sécurité** restent des points d'attention ; de même qu'un manque de transmission des informations, soulignant la nécessité d'améliorer le volet « **communication** » (voir ci-dessous).

Lien vers étude + conférence de presse :

https://drive.google.com/file/d/1KWaBBtlvNgZAD7KcEbehc-NcVn-nE_Or/view?usp=sharing VADA - Google Drive



- Enquête sur le vote des Aînées et des Aînés

Lors de rencontres en 2020 et 2023 avec l'Échevine de l'État-Civil et de la Population, une série de propositions et de remarques ont été formulées par le CCCA afin d'améliorer l'organisation des élections pour nos aînés et de permettre à ceux-ci de rester connectés à la vie démocratique de leur Ville.

En avril 2024, une évaluation des mesures préconisées a eu lieu, dans la perspective des élections des 9 juin et 13 octobre.

Les suggestions formulées pour fluidifier l'accès nécessaire aux procurations ont été mises en place (feuillet détachable dans le « Namur Magazine »), documents vierges à disposition à la maison des citoyens, envoi d'un courrier + mode d'emploi aux 32 maisons de repos à Namur.

En outre, l'accessibilité aux PMR a été renforcée, notamment via « Cap Mobilité » et l'ouverture d'un second bureau de vote à la maison de repos d'Harscamp, venu s'ajouter à celui des « Chardonnerets ». Des emplacements dédiés leur ont été réservés et la faculté de faire appel aux plantons largement rappelée à tous les intervenants.

- 30ième anniversaire du CCCA

Dans la perspective du 30è anniversaire de son existence, le CCCA avait entrepris les démarches devant lui permettre de fêter dignement ce bel évènement en mai 2024, en présence de ses partenaires et ses alter ego au niveau provincial.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette manifestation a eu lieu sous une autre forme, à savoir un repas organisé le 6 décembre 2024 à l'occasion des 30 ans du CCCA. Sous réserve de moyens disponibles, un événement de plus grande ampleur pourrait être envisagée en 2025.

- Page Facebook

Coordonner la diffusion auprès des aîné·e·s et du public en général des informations sur les avis du CCCA et décisions de la commune qui les concernent fait partie des missions assignées aux CCCA, en vertu de l'art 1122-35 du Code la démocratie locale.

A cet effet, une page « Facebook » accessible via le lien : [Conseil Consultatif Communal des Aîné·e·s de Namur | Facebook](#) a été créée. Les ordres du jour, les comptes-rendus des commissions ainsi que les sujets de préoccupation nécessitant la participation des aîné·e·s s'y retrouvent et sont régulièrement mis à jour.

Parallèlement, il est attendu de chaque membre du CCCA, surtout des associations, d'en diffuser le contenu, via leurs canaux de communication afin d'accroître la visibilité de notre travail et de recruter de nouvelles forces.

- Projet lecture à l'école

Le projet consiste à participer durant 15-20min dans les écoles fondamentales de la ville de Namur à des partages de textes pour inciter les enfants au goût de la lecture. Les échanges qui s'en suivent devraient aussi permettre de gommer les préjugés entre générations.

BILAN DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

COMMISSION « ACTIONS INTERGENERATIONNELLES »

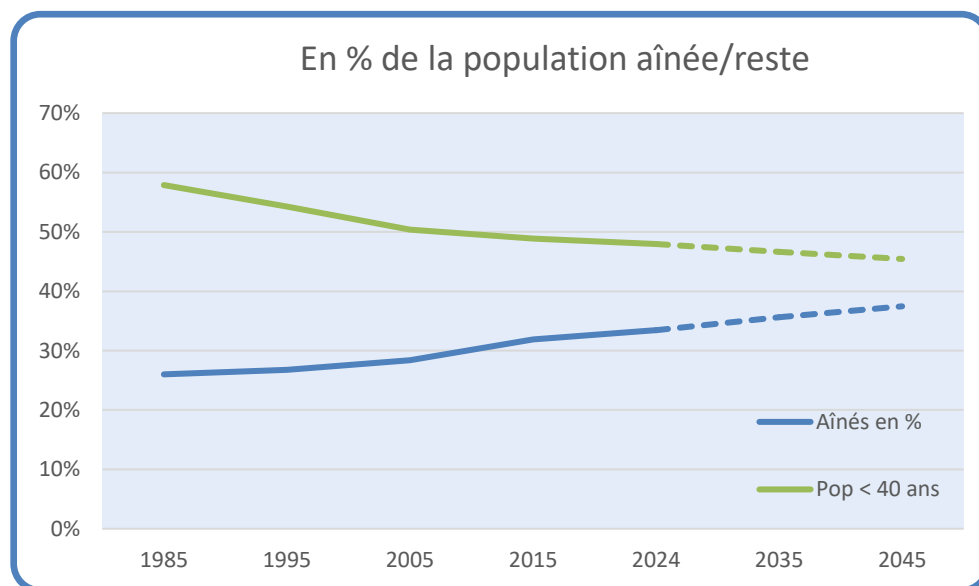
Thématique principale

Comme ce sera encore le cas en 2025, la commission des actions intergénérationnelles du CCCA de Namur a centré ses actions en 2024 sur la lutte contre l'âgisme.

Pourquoi ? L'âgisme est une forme invisible et généralisée de discrimination, aux conséquences considérables pour la santé physique et mentale des individus, jeunes et âgés.

Comment ? Par la sensibilisation, en déconstruisant les stéréotypes liés à l'âge, d'une part, et par l'organisation d'activités intergénérationnelles, d'autre part.

Par ailleurs, l'évolution démographique de la population namuroise montre très clairement qu'à l'échéance d'une génération la proportion de la population âgée croîtra celle des moins de 40 ans, avec les questionnements qui s'imposent en termes d'infrastructures, d'habitats, d'aides sociales, de relations à l'autre et au travail.



Ateliers

Dans l'optique de sensibilisation, la commission a cherché à mettre en rapport des jeunes et des âgé·e·s pour discuter de l'âgisme, permettre des échanges sur la question, croiser les ressentis et tenter de trouver ensemble des solutions. Des contacts ont été pris, notamment avec des établissements scolaires, et plusieurs animations ont été programmées avec succès.

A terme, il s'agit d'établir un plan d'actions à l'attention des autorités communales.

En attendant, nous avons pu exposer nos actions par le canal de la Radio Universitaire de Namur.

A noter la part active de membres de la commission dans la rédaction du mémorandum du RIBF (Réseau de l'Intergénération en Belgique Francophone) diffusé avant les élections.

Activités intergénérationnelles

Deux activités ont été organisées dans le cadre de la semaine de l'intergénération en collaboration avec la Maison de Quartier des Balances : une excursion aux grottes de Han avec les enfants, et un goûter intergénérationnel autour de jeux de société. A cette occasion, nous avons été rejoints par des jeunes de la Régie de quartier.

La commission a préparé sa participation à l'animation « Construis ta ville de demain » avec le NID. Un poster a été réalisé reflétant notre vision de la ville, cette vision devant être confrontée avec celle des enfants participants.

Formations

Certains membres de la commission ont pu participer à des sessions de formation sur :

- L'organisation d'un atelier sur l'âgisme
- L'organisation et le suivi d'activités intergénérationnelles
- L'inclusion numérique des seniors

Collaborations

La commission intergénérationnelle a cherché à développer ses liens avec toutes les organisations intéressantes dans la perspective de ses objectifs.

Nous avons reçu l'association « Liages » qui nous a présenté un exposé sur l'âgisme, intitulé « Quoi, qu'est-ce qu'il a mon âge ? ».

Nous avons également noué des contacts avec la responsable de la Régie de quartier et avons participé à leur journée portes ouvertes.

Outre une collaboration renforcée, nous avons organisé avec Entr'âges un café thématique dans le cadre du RIBF (Réseau de l'Intergénération en Belgique Francophone).

COMMISSION « MOBILITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT »

La commission a poursuivi en 2024, ses réflexions sur la mobilité en général, en accordant la priorité sur l'évolution de l'extension du piétonnier dans le centre de la cité.

Certains de ses membres sont mandatés, à cet effet, pour porter la parole des aîné·e·s au sein des différents comités et commissions mis en place par le pouvoir communal.

Afin de rencontrer les très nombreuses attentes formulées en matière de desserte, principalement en zones périurbaines, la commission a dialogué avec des représentants du TEC sur des schémas de nouvelles situations (cadences et configuration des lignes) et sur l'avenir du service global à offrir. Le contact est ouvert et sera maintenu, tant avec l'opérateur qu'avec les services communaux, dans le cadre du redéploiement de la mobilité en région Wallonne.

Hormis l'attention constante sur la présence de bancs adaptés aux seniors au cœur de la Ville, la commission déposera bientôt une requête auprès de la Ville, touchant la présence judicieuse de bancs en périphérie et dans nos villages.

Une réflexion a également été menée avec les acteurs culturels namurois sur « les navettes » d'après spectacle, le co-voiturage et l'appel à des sociétés privées, toutes initiatives permettant le retour vers les parkings ou domiciles.

En termes de sécurité, la commission a initié une réflexion sur les dangers, particulièrement ressentis par les aîné·e·s, de l'usage intensif des trottinettes ou skateboards dans l'espace public. Des contacts sont entrepris avec la Ville et l'opérateur sur la base des nombreux manquements relevés à ce sujet.

D'autres réflexions à porter devant l'autorité communale sont aussi en cours sur la salubrité publique, la qualité de l'air, les nuisances sonores et les toilettes publiques.

COMMISSION « BIEN ETRE et SANTE »

Le maintien à domicile, la vie des aînées et des aînés en maison de repos et maisons de repos et de soins

La commission a poursuivi sa réflexion, entamée en 2020, afin de pouvoir proposer à l'autorité communale un dossier d'ensemble devant servir de base à une réédition du « guide des aînés » dont la dernière version (2015) nécessite une remise à jour.

Dans ce contexte, le « carnet de vie », un outil mis au point par ENEO, visant à aider les aînés à rester maîtres de leur vie aussi longtemps que possible a été examiné. Composé de deux parties, l'une sur les aspects légaux et administratifs, l'autre sur les éléments importants de l'existence de l'aîné afin de favoriser le dialogue avec ses proches, il est un outil de référence utile.

Le viager

Cette formule permet aux aînés de rester (ou non) dans leur domicile et de garder un apport d'argent régulier, indexé et net d'impôt. L'acheteur, généralement plus jeune, s'acquittera d'un paiement initial lors de la signature de l'acte dénommé « bouquet » et d'un paiement régulier dénommé « rente » étalé sur une période de 15 à 20 ans. Les vendeurs sont bien protégés tant en cas de défaut de paiement de l'acheteur (rupture du contrat sans indemnité) qu'en cas de décès de l'acheteur.

Et après ?

La fin de vie est une étape obligée qui à la fois pose question et permet à tout un chacun de poser des choix concernant le traitement de la dépouille mortelle (don à la science, don d'organes, crémation, mode de sépulture, rite ou culte à respecter).

Tous ces aspects ont été traités, en collaboration avec le service compétent ; ils seront détaillés dans le « guide » dont question ci-avant, de même que les aspects administratifs « post mortem » (banques, pension, indemnités, déclaration de succession, etc.).

Namur 2030, capitale européenne de la culture

À la suite de la présentation de ce projet au grand public, diverses pistes en rapport avec les Aînés ont été évoquées par la commission Bien Être & Santé :

- Si une ville peut développer un potentiel « à hauteur d'enfant », elle pourrait également être pensée « pour les Aînés »
- Il faut que toute la population se sente concernée ; or on emploie beaucoup trop d'anglicismes/acronymes dans les articles/dossiers présentés
- L'intergénérationnel est le futur → idée de créer une maison de l'intergénérationnel
- L'importance du guichet humain pour réserver un spectacle
- Le handisport devrait trouver sa place dans le programme
- La navette culturelle est une idée qui enthousiasme les partenaires culturels

Il nous a semblé Important d'être présent pour défendre la place des aîné·e·s au cas où Namur serait retenue comme lauréate fin 2025.

Les nuisances dues aux pigeons

Interpellé sur la question, l'échevinat du Bien-être animal a apporté les éléments suivants :

- Sensibilisation à ne pas nourrir : pas de possibilité de financer une campagne promotionnelle de sensibilisation mais informations via les canaux traditionnels de la Ville et le travail de terrain par les Gardiens de la Paix
- Pigeonnier contraceptif : il existe au square Léopold mais devra être déménagé dans le cadre du projet Besix. Réflexion sera menée sur le nouvel emplacement.
- Second pigeonnier dans le parc Louise-Marie : proposition étudiée en même temps que le point précédent mais le parc Louise-Marie est classé → démarches auprès de l'Agence Wallonne du Patrimoine nécessaires. Coût d'un pigeonnier : +/- 25.000€
- Distributeurs de graines contraceptives : idée en réserve car le budget alloué au bien-être animal est restreint et centré actuellement sur la campagne contre les chats errants

- Nichoirs pour faucons pèlerins dans les clochers : bonne idée mais réussite aléatoire...

En conclusion : les difficultés financières rencontrées actuellement par les communes ne permettent pas d'avancées spectaculaires dans un domaine qui n'est finalement pas prioritaire, même si on constate encore parfois du nourrissage intempestif.

Parking Santé

Ayant pu constater les difficultés que rencontrent les praticiens à exercer en raison des limitations d'accès à certaines voiries ou de possibilités de stationnement, diverses propositions tirées d'expériences, tant en Belgique qu'à l'étranger ont été soumises à l'échevinat en charge de la mobilité. Il en est résulté que :

- Deux places au futur Delhaize de Bouge devraient être réservées au personnel soignant.
- Un appel aux parkings privés devrait paraître dans « Namur Magazine »
- Des dérogations seraient possibles pour les parkings devant des portes de garage en bord de chaussée.

Le dossier continuera à être suivi avec toute l'attention qu'il mérite.

Lutter contre l'isolement

- Présentation du concept « Yuugi »

C'est un service de correspondance gratuit pour nouer des contacts sociaux, faire de nouvelles connaissances, élargir son cercle d'amis. Il a été initié en 2020 par l'asbl SENRJ basée à Braine-l'Alleud, sur le constat que l'isolement est un facteur d'aggravation pour des personnes malades, âgées ou pas.

Comment cela fonctionne ? s'inscrire sur le site Internet (www.yuugi.be) ou par téléphone (067/400.410) ou youthou@yuugi.be, ouverture d'un compte, proposition d'un correspondant par Yuugi, début des échanges...

- Présentation du jeu « yuugi ki », qui signifie jeu qui crée du lien

Le jeu Yuugi ki permet de briser l'isolement, de créer du lien entre résidents de Maisons de Repos et d'échanger sur différents thèmes, de renforcer la cohésion dans une équipe / une famille.

Point de vente : <https://www.yuugi.be/produit/jeu-yuugi-ki>

L'achat d'un jeu pour la ludothèque de la bibliothèque « La Célestine » a été suggéré.

Le wallon n'est pas une langue qu'on spotche (écrase)

L'objectif est double : le wallon a-t-il encore une place dans notre société ? Est-il encore parlé. ? Où l'apprendre ? Qui le fait vivre ?...

Et nous, CCCA, que pouvons-nous faire pour le préserver ? Quelles suggestions apporter à la ville de Namur pour qu'elle continue à s'impliquer dans la défense du wallon ?...

Ce dossier est divisé en une douzaine de parties et a débuté par une rencontre avec le président et le trésorier de la Société royale Moncrabeau.

- Origine de la société : 1843 : création de la société Moncrabeau avec entre autres : Nicolas Bosret, Ch.Wérotte...
- Signification du mot : molon , Moncrabeau , du costume, de leur nombre
- Leur répertoire de chants wallons accompagnés d'instruments traditionnels et de mirlitons transformés (escargot, coq, outil, ...)
- Leurs activités : des concerts à la demande, dans des maisons de repos, dans des fêtes de village, dans des écoles. Le concours des « minteurs » (menteurs), le challenge Daniel Lhoir : concours de menteurs pour des juniors de 8 à 14 ans, les fêtes de Wallonie, la journée du folklore (Folknam) et bien d'autres
- Leur devise : Plaisir et charité. Les gains gagnés aux jeux et par les chants étaient redistribués aux « pauvres honteux », aux personnes nécessiteuses mais qui n'osaient ou ne voulaient pas demander de l'aide. Aujourd'hui, lors leurs activités, les Molons présentent la chirlike (tirelire) aux spectateurs. Ils reçoivent des dons. Cet argent est redistribué en achats ou en paiements de factures après décision du conseil d'Administration.

Pour conclure

Avec un cadre de fonctionnement adapté et un effectif partiellement renouvelé, le CCCA est en mesure de poursuivre pleinement son rôle de force de proposition pour le conseil communal pour toutes questions relatives aux politiques, pratiques et programmes impactant la vie des aîné·e·s.

Les rencontres avec des membres du collège ou du conseil communal ainsi que les réponses favorables données aux recommandations formulées seront non seulement poursuivies mais accentuées, compte tenu du renouvellement des Collège et Conseil communaux, mais aussi avec pour objectif de concrétiser un maximum de projets entamés par le CCCA au cours de la mandature 2018-2025.